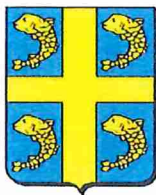


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le trois juin à dix-sept heures,
 Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
 sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
 Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mai 2023

Nombre de Conseillers :
 En exercice 11
 Présents 8
 Procuration 0
 Votants 8

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaele JOSSINET, Corinne THERIC, Chantal SANCH ; MM. Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN

Absents excusés : Jean Claude Thion, Jean Marie Poncelet, Christian Ragues

Procuration :

Vote :

Pour : 8
 Abstention : 0
 Contre : 0

**PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE RENOVATION
 DE L'ABRI DE LA CAUMETTE**

Mme le maire expose :

L'abri de la Caumette, situé sur la commune de Val d'Aigoual, est très délabré et présente un risque d'effondrement. Cette construction en pierre de taille date de l'époque des reboisements du massif de l'Aigoual, en 1900 et présente un aspect patrimonial fort.

Un projet de rénovation de cet abri a été initié par le ski club Mont Aigoual, qui a sollicité également l'Office National des Forêts, le Parc National des Cévennes et la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes-Terres Solidaires.

L'association a établi le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Dépose et reconstruction	8102	Communauté de communes	2500
Panneaux informatifs	300	Communes	500
		Cagnotte en ligne	3402
		ONF, PNC	2000
TOTAL :	8402	TOTAL	8402

Elle sollicite une aide de la commune de 300€

Considérant la valeur patrimoniale de cet édifice qui témoigne de l'histoire du massif de l'Aigoual,

Considérant l'impact de cette histoire sur la commune,

Considérant que ce petit patrimoine participe à l'attrait touristique de notre territoire,

Mme le maire propose d'accéder à cette demande.

Après délibération le conseil municipal :

- Décide d'attribuer une aide de 300€ à l'association « Ski Club M Aigoual » pour la réalisation de ces travaux
- Charge Madame le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juin 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

